

# Plan Communal de Sauvegarde Et Risques Majeurs



*Lundi 30 Juin 2008*



Intervention réalisée par Marion Hébert, Ingénieur à l'Institut des Risques Majeurs  
([www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com))

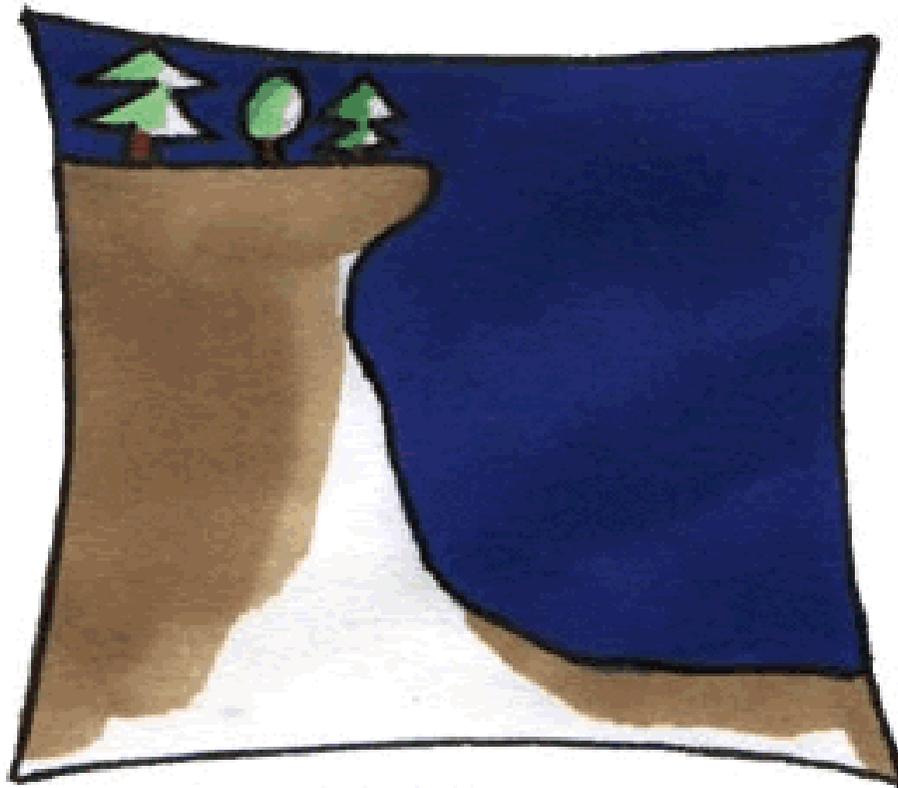
# Les thèmes qui seront abordés

- ★ Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- ★ Les risques majeurs présents à Allevard
- ★ L'organisation mise en place et les modalités d'alerte
- ★ Le DICRIM
- ★ Le rôle que peut avoir la population en cas d'évènement majeur
- ★ Questions

# Introduction



# Qu'est-ce qu'un risque majeur?



**Aléa**

# Le Risque Majeur

## ★ Deux notions

- un aléa faible
- des conséquences dépassant les capacités habituelles de gestion des crises

## ★ Des conséquences

- humaines, sociales
- économiques
- environnementales

# Le Plan Communal de Sauvegarde



# Le PCS, pourquoi et pour quoi faire?

★ C'est une organisation communale qui permet

**Assurer l'alerte**



**Assurer l'information**



**Assurer la protection**



**Assurer le soutien**

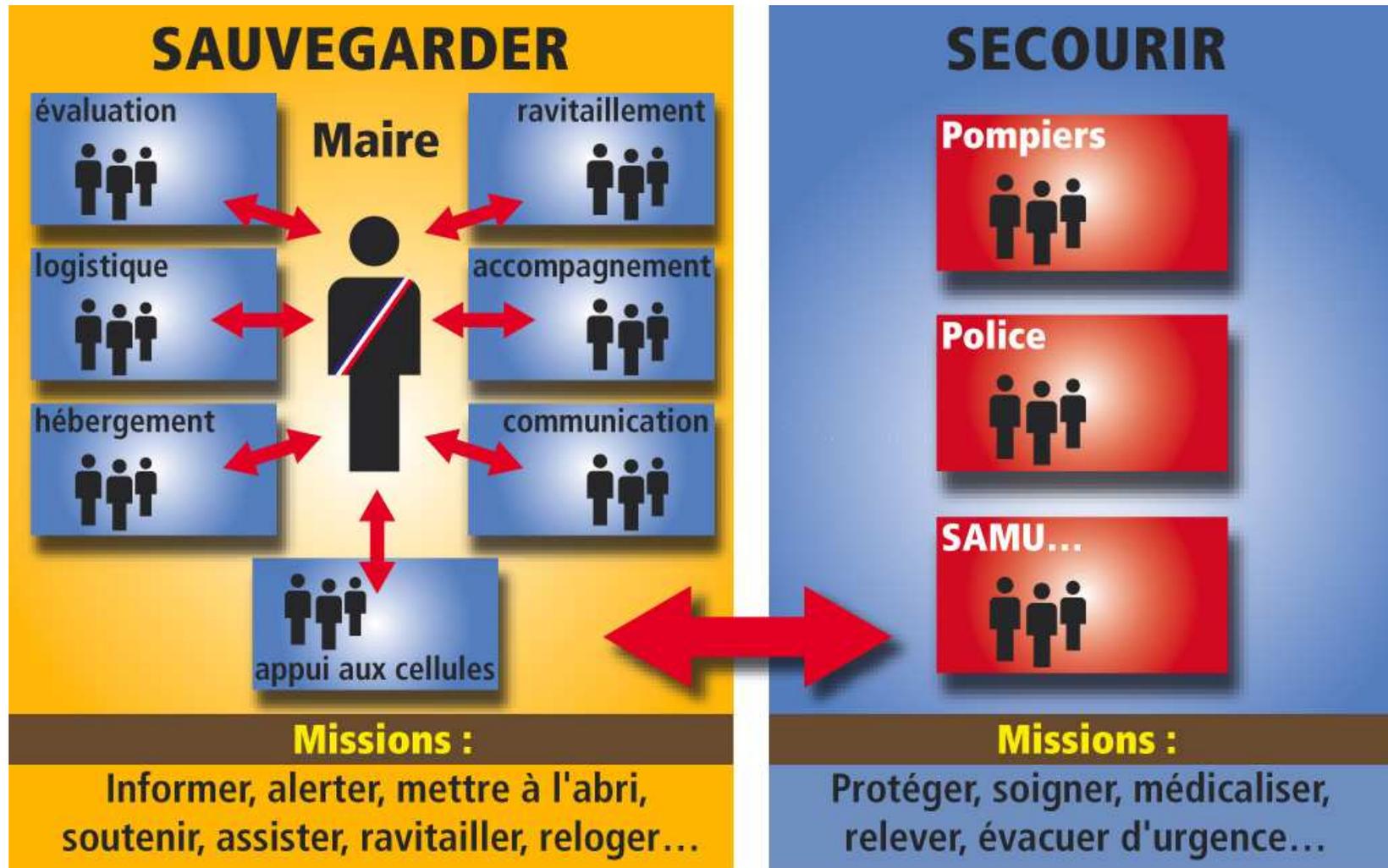


**de la population**

# Le PCS, pourquoi et pour quoi faire?

- ★ Avec les moyens matériels et humains de la commune
    - moyens communaux
    - moyens privés
  - ★ En cas de risques majeurs avérés
    - exemple: crue du Bréda, éboulement sur la route du Collet
  - ★ Ou en cas d'évènement nécessitant une réponse communale
    - exemple: chutes de neiges exceptionnelles nécessitant un relogement, accident de la route,...
- ↳ INTERET DU PCS: se préparer pour être plus efficace

# Les missions de la commune sont des missions de **SAUVEGARDE**



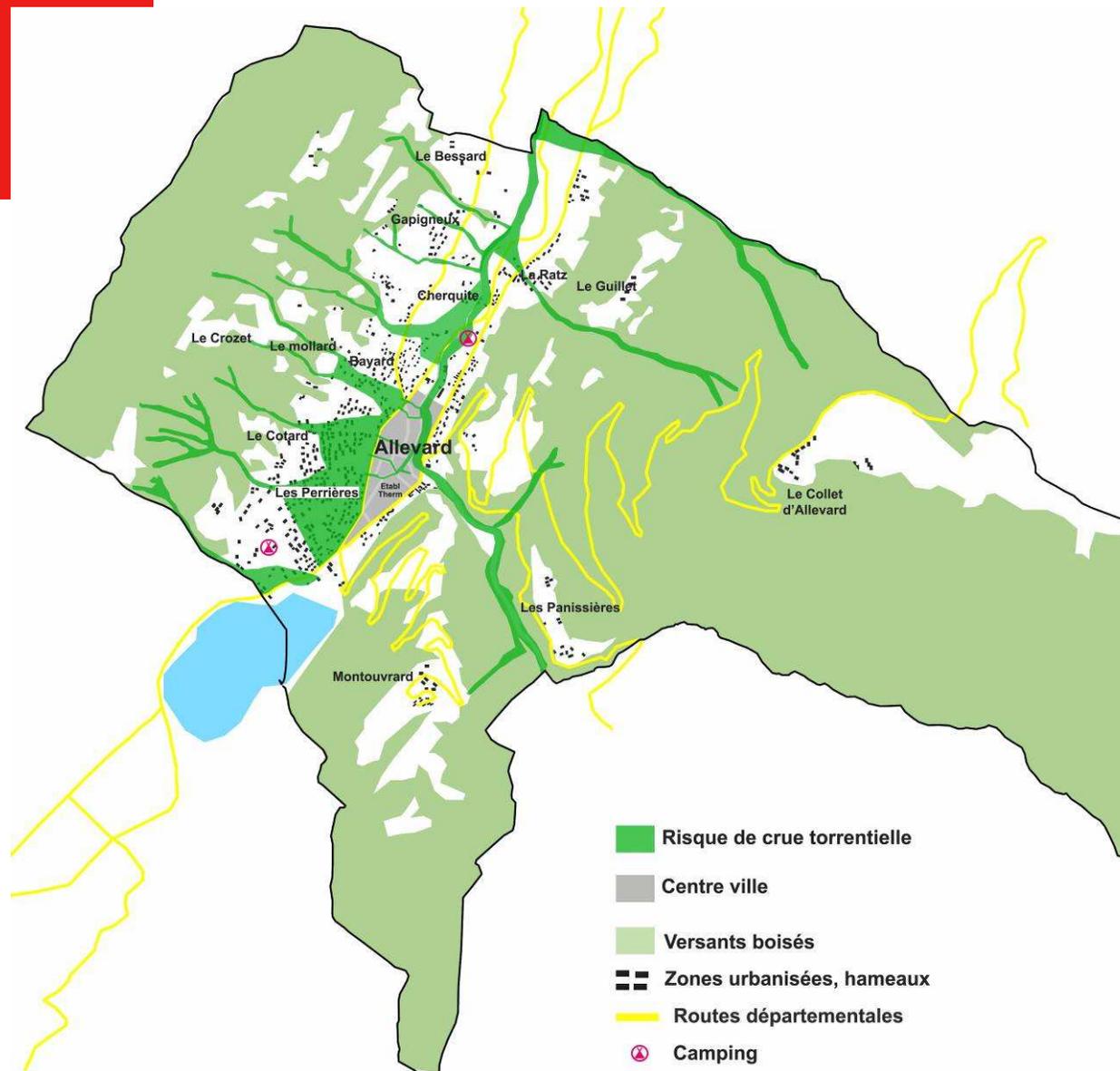
# Les risques à Allevard

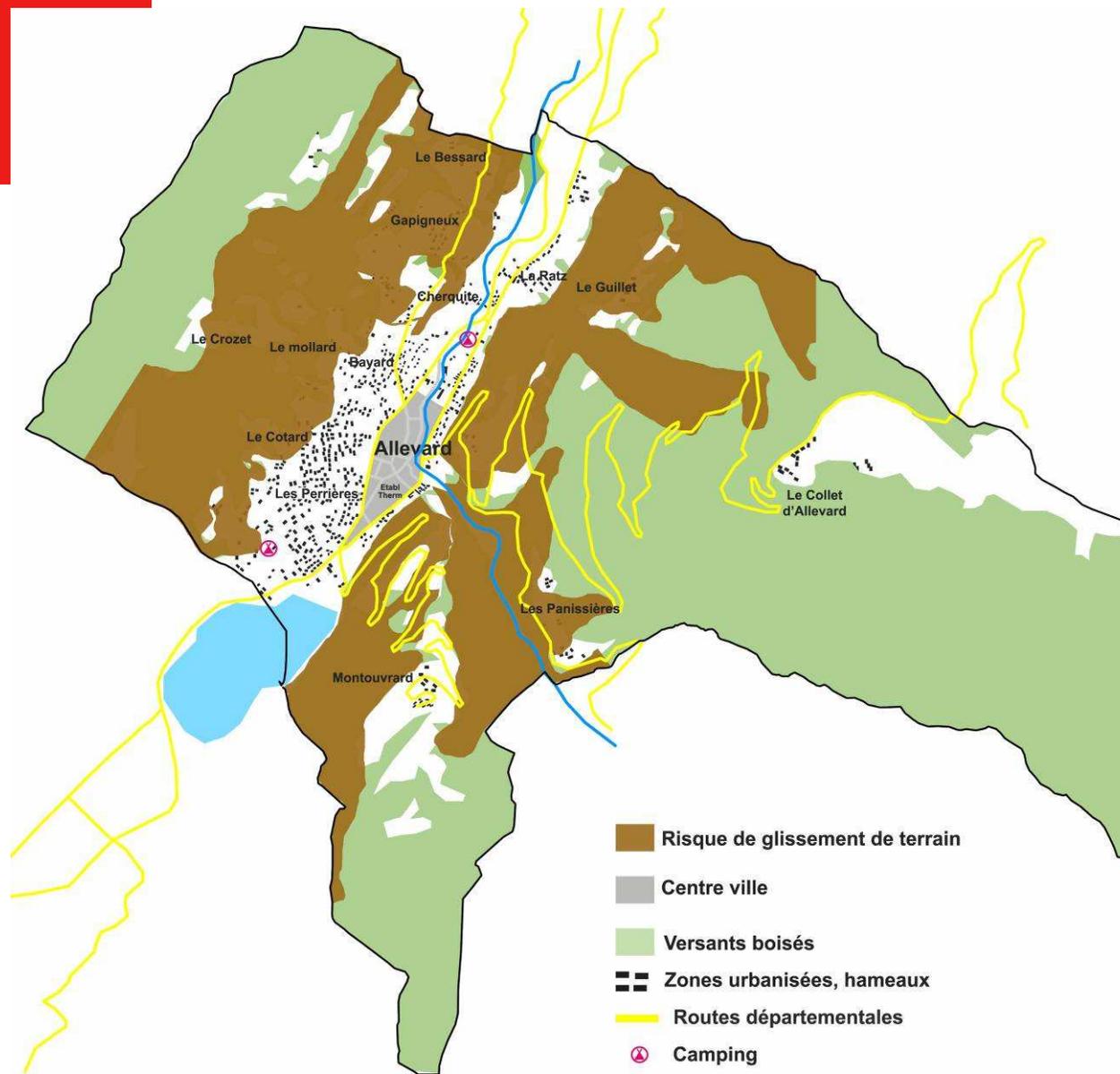


# Les Risques à prendre en compte sur le territoire

## ★ Les risques naturels

- Crue du Bréda
- Crues torrentielle des ruisseaux affluents
- Chute de pierres, effondrements et glissements de terrains
- Avalanche
- Tremblement de terre







© Sébastien Gominet (Institut des Risques Majeurs)

## *Crues du bréda - 2005*





*Avalanche de plaque – Sept-laux*



*Éboulement – route du Collet*



*La Jeanotte*

# Les Risques à prendre en compte sur le territoire

## ★ Les Risques d'origine technologique

- Accident de transport de matières dangereuse



# L'organisation mise en place et les modalités d'alerte



**Chef de la Police  
Municipale**

**DOS - \*Maire ou suppléant**

**↳ Dirige les Opérations :**

- ☞ Se rend au Poste de Commandement
- ☞ Déclenche le PCS en partie ou en totalité
- ☞ Prend les premières mesures d'urgence
- ☞ Assure le contact avec la Préfecture et les médias

**Poste de Commandement Communal (PCC)**

**RAC (Responsable des Actions Communales) - \*DGS ou suppléant**

**Tous les Responsables des cellules (élus) et le secrétariat**

- ☞ Coordonne l'information provenant des différentes cellules
- ☞ Gère la main-courante
- ☞ Assure le standard
- ☞ Prend contact avec les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et éventuellement la Préfecture
- ☞ Gère la communication à destination de la population et des médias

**Cellule**

**Évaluation / sécurité**

**\* PM ou suppléant**

- ☞ Évalue de la situation sur le terrain
- ☞ Surveille l'évolution de l'évènement
- ☞ Assure la liaison avec les services de secours
- ☞ Relais l'alerte / balisage
- ☞ Aide au balisage (périmètres de sécurité)
- ☞ Organise l'évacuation

**Cellule Logistique**

**\*DST ou suppléant**

- ☞ Achemine le matériel disponible
- ☞ Recherche les moyens d'intervention privés (transport logistique lourde,..)
- ☞ Remet en état la voirie, les réseaux de distribution
- ☞ Prépare le matériel nécessaire au ravitaillement et à l'hébergement des personnes sinistrées
- ☞ Aide la cellule « soutien et réconfort » (ouverture des lieux d'hébergement, acheminement de matériel,..)

**Cellule Soutien et réconfort**

**\* Administratif**

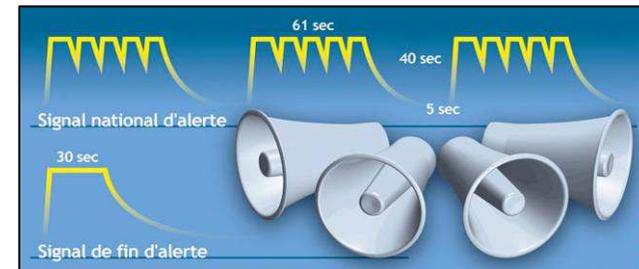
- ☞ Accueille les personnes évacuées ou sinistrées
- ☞ Assure leur hébergement
- ☞ Assure le ravitaillement
- ☞ Assure le soutien des personnes (contacte des associations, psychologie,...)
- ☞ Gère les bénévoles
- ☞ Assure le soutien social des sinistrés après-crise : démarches administratives, relogement, gestion des dons...

# Les systèmes d'alerte

★ Le Téléphone



★ Le Signal National d'alerte  
(au dessus de la gendarmerie)



★ Le Haut-parleur



★ Le Porte à porte, affiches,...



# Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



# Les objectifs du DICRIM

Permettre à chacun:

- ★ De prendre conscience des risques
- ★ D'avoir une plus juste perception de ces risques (sans les minimiser et sans les exagérer)
- ★ D'assurer sa sécurité en cas d'événement et de ne pas se mettre en danger inutilement
- ★ D'acquérir les réflexes nécessaires à la sauvegarde de ses biens
- ★ De participer au débat public sur les risques et aux choix fait en matière de prévention...



# Le DICRIM

★ Brochure qui vous a été adressé personnellement en Juin:

- Présente les **risques** sur le territoire communal
- Explique certaines **mesures de prévention** (travaux de protection,...)
- Pour chacun des risques, développe les **consignes** à suivre
  - ↳ *couper le gaz et l'électricité, point de ralliement en cas de crue du Bréda,...*

# Les risques naturels

LA COMMUNE D'ALLEVARD-LES-BAINS FACE AUX RISQUES MAJEURS

## La crue torrentielle du Bréda

### Description du risque

Le Bréda est un torrent de montagne qui collecte en rive gauche les torrents de Bramefarine et en rive droite les torrents de la Jeanotte et du Buisson.



En cas de fortes précipitations ou d'orages violents, le débit du Bréda peut rapidement augmenter: la crue centennale est estimée à 117 m<sup>3</sup>/s soit dix fois plus que le débit "normal" du torrent. Le transport de matériaux (cailloux, arbres, bois morts...) aggrave considérablement les risques: risque d'embâcle au niveau des ponts et des zones où le lit du torrent se rétrécit.

En centre-ville, les risques sont liés à l'érosion des berges et des bâtiments; plus en aval, des débordements sont possibles notamment en rive droite au niveau du camping Idéal et des logements rue des Moulins.

Une crue du Bréda pourrait aussi être provoquée par la rupture des barrages exploités par EDF ou Ascométal (Fond de France, barrage du Veyton...). Aucune étude ne permet cependant de préciser exactement les zones de débordements.

### Bon à savoir

En cas de risque d'inondation, la commune préviendrait la population par téléphone et haut-parleur. Si une évacuation était demandée, reprenez que le point de ralliement est:  
→ le Foyer Logement la Ramée ou l'école de musique en rive droite,  
→ l'établissement thermal en rive gauche.

### Le point sur... la crue d'août 2005

Le 22 août 2005, les fortes pluies qui se sont abattues sur les hauteurs du massif ont provoqué des dégâts dans la traversée du centre-ville (destruction des berges, de la façade d'une habitation...) obligeant les



responsables de la communes et les services de secours à prendre des mesures d'urgence: évacuation, fermeture des routes, relogement, distribution d'eau potable... Suite à ces événements, différents travaux ont été réalisés le long du Bréda afin de réduire le risque, notamment l'enrochement d'une grande partie de la rive gauche.



### LES BONS RÉFLEXES



Montez dans les points hauts (étages...).



Coupez le gaz et l'électricité.



Soyez attentifs aux consignes qui vous sont données: radio (98.2 ou 102.8 FM), téléphone, haut-parleur.



Ne prenez pas la voiture inutilement.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les services de secours.



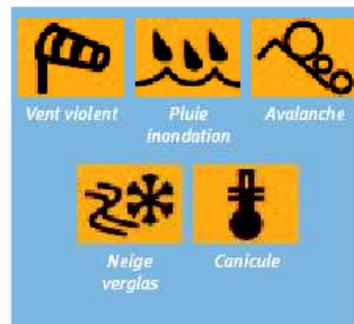
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.

# Les risques météorologiques

LA COMMUNE D'ALLEVARD-LES-BAINS FACE AUX RISQUES MAJEURS

## Description du risque

Vents violents, orages et pluies intenses, canicule... sont autant de phénomènes météorologiques qui peuvent concerner la commune d'Allevard.



## Bon à savoir : les cartes de vigilance Météo France

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestation climatique, Météo France édite une carte de vigilance (accessible sur Internet [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou par téléphone au 0892 68 02 38) qui vous permet de connaître les éventuels risques pour les prochaines 24 heures.

En cas de situation Orange ou Rouge, des bulletins de suivi précisent régulièrement la situation locale et son évolution prévisible.

En cas de vigilance **Orange** ou **Rouge**, la préfecture prévient la commune qui répercute cette information auprès des établissements sensibles : campings, écoles, manifestations de plein air...

## Carte de vigilance météorologique



**Pas de vigilance**

**Soyez attentifs** si vous pratiquez si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

**Soyez très vigilant** : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

**Une vigilance absolue s'impose** : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

## Un point sur... le recensement des personnes sensibles ou à mobilité réduite dans le cadre du plan canicule

Du fait de sa localisation en altitude, le risque de température élevée pouvant entraîner des dangers pour les populations à risques est relativement faible.

Malgré tout, un plan canicule serait déclenché par la Mairie, prévoyant différentes actions : ouverture de lieux frais, mise à disposition de boissons...

*Important : chaque année, la Mairie recense les personnes qui pourraient être plus sensibles à la chaleur ou à d'autres risques, et qui nécessiteraient une aide particulière (personnes âgées, handicapées, isolées...) Il est important de compléter ces questionnaires ou d'encourager vos proches à les renseigner !*

## LES BONS RÉFLEXES



Renseignez-vous : consultez les cartes de vigilance éditées par Météo France.



Soyez vigilants : suivez les conseils donnés par Météo France ou par la commune.



Rentrez chez vous et fermez toutes les ouvertures. Évitez les déplacements et protégez vos biens.



Écoutez la radio pour connaître les consignes (98.2 ou 102.8 FM).

## RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET NUMÉRO UTILES



Mettez-vous à l'abri  
dans le bâtiment le plus proche.



Écoutez la radio  
(98.2 ou 102.8 FM).



Coupez le gaz et l'électricité.



Ne téléphonez pas, libérez  
les lignes pour les services de secours.



N'allez pas chercher vos enfants  
à l'école, les enseignants  
s'occupent d'eux.



## CONTACTS ET NUMÉROS UTILES

**Mairie :** 04 76 97 50 24

**Police Municipale :** 04 76 97 00 84

**Sapeurs-pompiers :** 18 ou 112  
(depuis un portable)

**SAMU :** 15 ou 112 (depuis un portable)

**Prévision Météo France :**  
08 92 68 02 38

**Préfecture :** 04 76 60 34 00

**France Bleu Isère :** 102.8 ou 98.2 FM

**POUR EN SAVOIR PLUS...**

**Institut des Risques Majeurs :**  
[www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)

**Portail de la Prévention des Risques Majeurs :**  
[www.prim.net](http://www.prim.net)

**Portail de la Préfecture de l'Isère :**  
[www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr)

# Le rôle que peut avoir la population dans le PCS



# Nous avons besoin de votre implication!

- ★ Objectif du questionnaire adressé à chaque foyer ...
  - recenser des informations qui vont nous permettre de mieux vous aider en cas de crise
    - ↳ *numéro de téléphone, difficultés d'évacuation,...*
  - Identifier les moyens et compétences que vous pouvez nous apporter
    - ↳ *langues étrangères, permis poids lourd,...*
- ★ Un grand merci à tous ceux qui par leur implication de participent aux mesures de sauvegarde...

# Questions?





Merci de votre attention

**Contacts:**

**B. Anselmino**, *maire adjoint, en charge du projet PCS*

**C. Delot**, *agent responsable du projet PCS*

**M. Hébert**, *Institut des Risques Majeurs (IRMa)*

[www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)